

Le 8 novembre 2013

**Motion PEEP**

**Rythmes scolaires**

**Que la voix des parents soit enfin entendue…**

**La PEEP demande un réaménagement de la réforme des rythmes scolaires et du temps pour sa mise oeuvre.**

Face aux difficultés rencontrées par les communes ayant déjà mis en œuvre la réforme des rythmes scolaires, la PEEP réclame l’ouverture d’une concertation au niveau national réunissant tous les acteurs concernés afin que le cadre réglementaire actuel soit révisé dans le seul intérêt de l’élève et prenne en compte :

* la spécificité de l’école maternelle,
* les exigences des différents temps de la journée de l’élève,
* la fatigue engendrée par les activités péri-scolaires,
* la difficulté pour les jeunes de trouver leurs repères,
* la nécessité d’une cohérence des règles éducatives au sein du « lieu école »,
* les inégalités des territoires français et des communes,

… et surtout la voix des parents dans l’organisation du temps à l’Ecole.

Aussi, elle appelle tous les conseils d’école, tous les parents, toutes les collectivités locales à demander la suspension de la mise en œuvre de cette réforme pour travailler tous ensemble, sans parti pris et dans le respect de chacun, à la réussite des élèves à l’école primaire.

En outre, la PEEP tient à souligner que la première attente des parents est une plus grande réussite des élèves à l’école primaire : du « mieux école » et non pas du « plus d’activités péri-scolaires ».

La PEEP réaffirme également que les parents d’élèves attendent en priorité une véritable refonte en profondeur des programmes du primaire, des mesures pour une prise en charge précoce des difficultés d’apprentissage et une meilleure maîtrise des effectifs dans les classes afin que les professeurs puissent apporter attention et soutien à chaque élève. C’est un préalable sur lequel pourra ensuite s’appuyer une réforme efficace des temps scolaires sur la journée, la semaine et l’année.